



Chers parents,

Afin d'organiser au mieux et si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'étude surveillée, merci de compléter le talon ci-joint pour le vendredi 30 août 2024.

Pour rappel, l'étude est organisée à partir de la deuxième année primaire tous les jours de la semaine, excepté le mercredi, de 15h45 à 16h30.

Il n'y a pas d'étude surveillée le vendredi, veille des congés scolaires.

Nous comptabilisons deux types de forfait en fonction des jours de présence de l'enfant :

- l'enfant vient à l'étude trois ou quatre jours sur la semaine, le "forfait intégral" est demandé ;
- l'enfant vient une ou deux fois à l'étude sur la semaine, nous demandons un montant adapté ("demi-forfait").

Les frais d'inscription du forfait choisi seront repris sur les notes de frais.

Périodes	Période 1	Période 2	Période 3
dates	1 ^{er} trimestre (sept. → déc.)	2 ^{ème} trimestre (janv. → début mai)	3 ^{ème} trimestre (mai → juin)
Nombre de semaines d'école	16	14	8
Semaines comptabilisées au niveau de l'étude	14	12	6
Montant pour une présence de 3 ou 4 jours par semaine	84 €	72 €	36 €
Montant pour une présence de 1 ou 2 jours par semaine	42 €	36 €	18 €

Remarque : si votre enfant n'a pas de devoir et est inscrit à l'étude, il devra tout de même s'y rendre sauf contre ordre de votre part via un mot dans le journal de classe. Dans ce cas, il se rendra à la garderie (ISBW).

Mr Guy
Direction

Etude surveillée

Talon à remettre à l'école

Nom parent / responsable de :
classe de

souhaite inscrire mon enfant à l'étude surveillée pour les périodes suivantes :

- période 1 période 2 période 3
Sept. – déc. Janv. – Mars Avr. – Juin

Mon enfant sera présent les :

- lundis mardis jeudis vendredis